

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

23 septembre 2016

---

TRANSPARENCE, LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET MODERNISATION DE LA VIE  
ÉCONOMIQUE - (N° 4045)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

**AMENDEMENT**

N° 71

présenté par

Mme Genevard, M. Olivier Marleix, M. Bussereau, M. Jean-Pierre Vigier, M. Scellier, M. Guillet,  
M. de Rocca Serra, M. Vitel, M. Francina, M. Alain Marleix, M. Fasquelle, M. Gosselin, M. Siré et  
Mme Zimmermann

-----

**ARTICLE 13**

Après l'alinéa 20, insérer l'alinéa suivant :

« e) les associations d'élus ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Conformément à ce qui a été voté au Sénat et aux engagements pris par le Rapporteur lors de l'examen en Commission des Lois, cet amendement vise à exclure les associations d'élus de la liste des représentants d'intérêts.